

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 9 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle de l'école sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents : Mrs Pierre Chavonnet, Didier Lancel, Nans Delafontaine et Alain Delafontaine, Mme Françoise Guineau

Etaient excusés : Mme Christine Gerard, Mr Fabien Postel

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau

Mme Christine Gerard a donné pouvoir à Mme Françoise Guineau

Point sur les chantiers / projets en cours

Restauration de la Place Hire et Xaintrailles et emplacements PMR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les deux dossiers de demande de subvention ont été envoyés à la Préfecture dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et au Conseil Départemental et espère avoir un retour dans les meilleurs délais.

Subvention patrimoine

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de Monsieur ZOTNA suite à sa visite du 26 janvier dernier. Il y explique qu'il ne va finalement pas être possible pour la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) Hauts-de-France de soutenir financièrement la démarche sur l'ensemble du périmètre en y intégrant le bâti non protégé Monument Historique (MH) soit les remparts et la tour-porte. La DRAC serait en mesure de maintenir une aide de 50% sur le recrutement d'un architecte expert et les phases préalables d'études à mettre en œuvre avant travaux pour ce qui concerne la collégiale inscrite MH, puis cette aide se prolongerait de 20 à 30% pour les phases travaux.

En ce qui concerne le bâti non protégé MH, le département peut participer à hauteur de 50% du montant HT des phases études et travaux.

Par ailleurs Monsieur ZOTNA nous invite à nous rapprocher de Madame SAUVAGE, conseillère architecture au sein du pôle patrimoines et architecture de la DRAC Hauts-de-France, qui est la référente quant au passage de notre réglementation ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) à la réglementation SPR (Sites Patrimonial Remarquable).

Travaux de réalisation de l'aire de retournement des bus sur pâture de stationnement obligatoire de Gerberoy

Monsieur Pascal VERBEKE, premier vice-président de la Communauté de Communes de Picardie Verte (CCPV) en charge du dossier, a indiqué à la municipalité de Gerberoy qu'il disposait de l'accord du propriétaire (indivision Routier) pour l'échange de parcelles nécessaire à la mise en place du chantier. Monsieur Pascal VERBEKE doit maintenant se rapprocher du locataire (GAEC Delafontaine) pour obtenir son accord et pouvoir lancer les travaux.

Etude d'assainissement

En raison des difficultés des prises de rendez-vous avec les Gerboréens pendant l'hiver, les enquêtes parcellaires ont pris du retard. La date limite des visites a donc été repoussée au 15 mai. Un mail va être envoyé aux Gerboréens afin de leur rappeler l'importance de l'enjeu collectif de ces visites parcellaires individuelles.

Tour de France

Monsieur le Maire a envoyé une invitation aux conseillers communautaires, conseillers départementaux et à Madame THILL, députée, à une réunion préparatoire pour aider à la valorisation de cet événement. Elle aura lieu le vendredi 6 avril à 15h à l'ancienne école. Une invitation va être envoyée aux Gerboréens.

Parcours patrimonial Songeons/Gerberoy

Madame Guineau rappelle le projet en cours. Le CAUE de l'Oise a fait des propositions de graphisme et d'implantation des pancartes. La Chapelle-Sous-Gerberoy a été invitée à rejoindre le projet.

Fibre Optique

Suite au mail reçu par le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit concernant le déploiement de la fibre optique sur notre commune, Monsieur le Maire explique que les études préparatoires vont débiter et qu'elles n'occasionneront aucune gêne pour les Gerboréens.

Elles consistent à :

- Procéder à des relevés de boîtes aux lettres pour identifier le nombre de prises à connecter
- Repérer l'emplacement des équipements, des chambres et des appuis aériens,
- Visiter les bâtiments pour visualiser la desserte interne.

A ce jour, les travaux de déploiement de la fibre sont prévus en 2019.

Allée du jeu de Tamis

Monsieur LANCEL a rendez-vous le 16 mars avec Enedis pour demander le démembrement de l'actuel transformateur. De ce fait, la haie validée dans un précédent Conseil Municipal ne sera pas plantée cette année.

Participation financière des OT aux visites guidées

Le Conseil Municipal, sur invitation de la directrice de l'Office du Tourisme, décide à l'unanimité, de formaliser par une délibération la participation financière à hauteur de 1 euro/personne des Offices du Tourisme du Grand Beauvaisis et de Normandie pour les visites guidées de Gerberoy.

Optimisation des abonnements téléphonie

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'un poste téléphonique avec des fonctionnalités particulières (mini standard) a été acheté en 2012 chez PARITEL. Le coût du contrat d'entretien est de 410€ à l'année hors les fonctionnalités ne sont pas exploitées à ce jour.

La mairie comptabilise actuellement trois lignes téléphoniques :

- Ligne Numéris mairie (03.44.82.33.63)
- Ligne Orange + internet mairie (03.44.48.89.18)
- Ligne Orange Collégiale (téléalarme)

Monsieur le Maire propose de :

- Résilier le contrat chez PARITEL et de prévoir l'achat d'un nouveau téléphone compatible avec les fonctionnalités de l'abonnement Orange
- Résilier la ligne Numéris afin d'avoir un seul abonnement pour la mairie.

Il conviendra donc de prévoir une bonne communication pour le changement de numéro de téléphone de la mairie. Madame GUINEAU demande à ce que le numéro de téléphone soit changé après le 14 juillet pour tenir compte des festivités avant cette date.

L'économie de cette optimisation sera de l'ordre de 1 186€ à l'année.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Projet CITEO de la CCPV

Monsieur le Maire explique que la CCPV a invité les élus à mener une réflexion sur l'implantation future de bennes à papier. Pour prétendre à une prise en charge de ces bornes, celles-ci doivent être aériennes et reposer sur un sol stabilisé. Cependant, pour des questions de gain de place ou d'esthétisme, plusieurs élus ont souhaité étudier la possibilité d'installer des conteneurs semi-enterrés, composés d'une partie aérienne et d'une partie souterraine. L'aide financière n'est pas accordée pour

l'acquisition de ces bornes et des travaux de terrassement seront nécessaires. Monsieur MORDA nous demande donc le nombre de bornes que la commune souhaiterait commander.

A l'unanimité, le Conseil Municipal ne souhaite pas commander de bornes à papier semi-enterrées.

Abonnements organismes 2018

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adhésion de la commune aux organismes suivants :

- UMO pour un montant de 101,22€
- Plus Beaux Villages de France pour un montant de 494€
- Sites et Cités Remarquables pour un montant de 300€ (avec la nécessité de valoriser pleinement cette adhésion en 2018)
- ADTO pour un montant de 110,40€

Demande de subvention

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'un montant de 30 euros au Sporting Club Songeonnais.

Questions diverses

Travaux Ferme « Routier » (propriété Groupe Equerre)

Monsieur le Maire rappelle qu'il est en contact régulier avec Monsieur Etienne Le Sidaner sur la rénovation en cours et que la municipalité, qui se félicite de cette réhabilitation, reste attentive au respect des règles en vigueur. C'est dans ce cadre qu'une visite sur site va être programmée avec la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) des Hauts-de-France et la DTT (direction départementale des territoires) de l'Oise.

Réhabilitation de la maison de Mr Alain DELAFONTAINE

Monsieur le Maire remercie Monsieur DELAFONTAINE de l'avoir mis en relation avec son architecte pour l'avancement des travaux.

Rue du Château

Un rendez-vous est prévu avec l'architecte qui supervise les travaux du 12 rue du Château pour la remise en état des abords suite aux travaux effectués.

Fête des Roses

Monsieur le Maire et Monsieur LANCEL ont rendez-vous avec le Lieutenant Blin de la Gendarmerie de Grandvilliers afin d'optimiser l'accessibilité du site pour les automobilistes. Une déviation est envisagée pour alléger le trafic sur la D930.

Pâques

La chasse aux œufs est prévue le dimanche 1^{er} avril à 11h dans les jardins de la Maison Robine. Elle ne sera pas en mutualisation avec la commune de La Chapelle Sous Gerberoy pour des raisons d'emploi du temps.

PBVF

Madame GUINEAU indique que l'Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de France aura lieu le 23 mars au Pays Basque.

Maison Robine

Monsieur LANCEL est en attente de devis concernant le mur qui s'écroule.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 30.

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 9 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle de l'école sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents : Mrs Pierre Chavonnet, Didier Lancel, Nans Delafontaine et Alain Delafontaine, Mme Françoise Guineau

Etaient excusés : Mme Christine Gerard, Mr Fabien Postel

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau

Mme Christine Gerard a donné pouvoir à Mme Françoise Guineau

Point sur les chantiers / projets en cours

Restauration de la Place Hire et Xaintrailles et emplacements PMR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les deux dossiers de demande de subvention ont été envoyés à la Préfecture dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et au Conseil Départemental et espère avoir un retour dans les meilleurs délais.

Subvention patrimoine

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de Monsieur ZOTNA suite à sa visite du 26 janvier dernier. Il y explique qu'il ne va finalement pas être possible pour la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) Hauts-de-France de soutenir financièrement la démarche sur l'ensemble du périmètre en y intégrant le bâti non protégé Monument Historique (MH) soit les remparts et la tour-porte. La DRAC serait en mesure de maintenir une aide de 50% sur le recrutement d'un architecte expert et les phases préalables d'études à mettre en œuvre avant travaux pour ce qui concerne la collégiale inscrite MH, puis cette aide se prolongerait de 20 à 30% pour les phases travaux.

En ce qui concerne le bâti non protégé MH, le département peut participer à hauteur de 50% du montant HT des phases études et travaux.

Par ailleurs Monsieur ZOTNA nous invite à nous rapprocher de Madame SAUVAGE, conseillère architecture au sein du pôle patrimoines et architecture de la DRAC Hauts-de-France, qui est la référente quant au passage de notre réglementation ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) à la réglementation SPR (Sites Patrimoniaux Remarquables).

Travaux de réalisation de l'aire de retournement des bus sur pâture de stationnement obligatoire de Gerberoy

Monsieur Pascal VERBEKE, premier vice-président de la Communauté de Communes de Picardie Verte (CCPV) en charge du dossier, a indiqué à la municipalité de Gerberoy qu'il disposait de l'accord du propriétaire (indivision Routier) pour l'échange de parcelles nécessaire à la mise en place du chantier. Monsieur Pascal VERBEKE doit maintenant se rapprocher du locataire (GAEC Delafontaine) pour obtenir son accord et pouvoir lancer les travaux.

Etude d'assainissement

En raison des difficultés des prises de rendez-vous avec les Gerboréens pendant l'hiver, les enquêtes parcellaires ont pris du retard. La date limite des visites a donc été repoussée au 15 mai. Un mail va être envoyé aux Gerboréens afin de leur rappeler l'importance de l'enjeu collectif de ces visites parcellaires individuelles.

Tour de France

Monsieur le Maire a envoyé une invitation aux conseillers communautaires, conseillers départementaux et à Madame THILL, députée, à une réunion préparatoire pour aider à la valorisation de cet événement. Elle aura lieu le vendredi 6 avril à 15h à l'ancienne école. Une invitation va être envoyée aux Gerboréens.

Parcours patrimonial Songeons/Gerberoy

Madame Guineau rappelle le projet en cours. Le CAUE de l'Oise a fait des propositions de graphisme et d'implantation des pancartes. La Chapelle-Sous-Gerberoy a été invitée à rejoindre le projet.

Fibre Optique

Suite au mail reçu par le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit concernant le déploiement de la fibre optique sur notre commune, Monsieur le Maire explique que les études préparatoires vont débiter et qu'elles n'occasionneront aucune gêne pour les Gerboréens.

Elles consistent à :

- Procéder à des relevés de boîtes aux lettres pour identifier le nombre de prises à connecter
- Repérer l'emplacement des équipements, des chambres et des appuis aériens,
- Visiter les bâtiments pour visualiser la desserte interne.

A ce jour, les travaux de déploiement de la fibre sont prévus en 2019.

Allée du jeu de Tamis

Monsieur LANCEL a rendez-vous le 16 mars avec Enedis pour demander le démembrement de l'actuel transformateur. De ce fait, la haie validée dans un précédent Conseil Municipal ne sera pas plantée cette année.

Participation financière des OT aux visites guidées

Le Conseil Municipal, sur invitation de la directrice de l'Office du Tourisme, décide à l'unanimité, de formaliser par une délibération la participation financière à hauteur de 1 euro/personne des Offices du Tourisme du Grand Beauvaisis et de Normandie pour les visites guidées de Gerberoy.

Optimisation des abonnements téléphonie

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'un poste téléphonique avec des fonctionnalités particulières (mini standard) a été acheté en 2012 chez PARITEL. Le coût du contrat d'entretien est de 410€ à l'année hors les fonctionnalités ne sont pas exploitées à ce jour.

La mairie comptabilise actuellement trois lignes téléphoniques :

- Ligne Numéris mairie (03.44.82.33.63)
- Ligne Orange + internet mairie (03.44.48.89.18)
- Ligne Orange Collégiale (téléalarme)

Monsieur le Maire propose de :

- Résilier le contrat chez PARITEL et de prévoir l'achat d'un nouveau téléphone compatible avec les fonctionnalités de l'abonnement Orange
- Résilier la ligne Numéris afin d'avoir un seul abonnement pour la mairie.

Il conviendra donc de prévoir une bonne communication pour le changement de numéro de téléphone de la mairie. Madame GUINEAU demande à ce que le numéro de téléphone soit changé après le 14 juillet pour tenir compte des festivités avant cette date.

L'économie de cette optimisation sera de l'ordre de 1 186€ à l'année.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Projet CITEO de la CCPV

Monsieur le Maire explique que la CCPV a invité les élus à mener une réflexion sur l'implantation future de bennes à papier. Pour prétendre à une prise en charge de ces bornes, celles-ci doivent être aériennes et reposer sur un sol stabilisé. Cependant, pour des questions de gain de place ou d'esthétisme, plusieurs élus ont souhaité étudier la possibilité d'installer des conteneurs semi-enterrés, composés d'une partie aérienne et d'une partie souterraine. L'aide financière n'est pas accordée pour

l'acquisition de ces bornes et des travaux de terrassement seront nécessaires. Monsieur MORDA nous demande donc le nombre de bornes que la commune souhaiterait commander.

A l'unanimité, le Conseil Municipal ne souhaite pas commander de bornes à papier semi-enterrées.

Abonnements organismes 2018

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adhésion de la commune aux organismes suivants :

- UMO pour un montant de 101,22€
- Plus Beaux Villages de France pour un montant de 494€
- Sites et Cités Remarquables pour un montant de 300€ (avec la nécessité de valoriser pleinement cette adhésion en 2018)
- ADTO pour un montant de 110,40€

Demande de subvention

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'un montant de 30 euros au Sporting Club Songeonnois.

Questions diverses

Travaux Ferme « Routier » (propriété Groupe Equerre)

Monsieur le Maire rappelle qu'il est en contact régulier avec Monsieur Etienne Le Sidaner sur la rénovation en cours et que la municipalité, qui se félicite de cette réhabilitation, reste attentive au respect des règles en vigueur. C'est dans ce cadre qu'une visite sur site va être programmée avec la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) des Hauts-de-France et la DTT (direction départementale des territoires) de l'Oise.

Réhabilitation de la maison de Mr Alain DELAFONTAINE

Monsieur le Maire remercie Monsieur DELAFONTAINE de l'avoir mis en relation avec son architecte pour l'avancement des travaux.

Rue du Château

Un rendez-vous est prévu avec l'architecte qui supervise les travaux du 12 rue du Château pour la remise en état des abords suite aux travaux effectués.

Fête des Roses

Monsieur le Maire et Monsieur LANCEL ont rendez-vous avec le Lieutenant Blin de la Gendarmerie de Grandvilliers afin d'optimiser l'accessibilité du site pour les automobilistes. Une déviation est envisagée pour alléger le trafic sur la D930.

Pâques

La chasse aux œufs est prévue le dimanche 1^{er} avril à 11h dans les jardins de la Maison Robine. Elle ne sera pas en mutualisation avec la commune de La Chapelle Sous Gerberoy pour des raisons d'emploi du temps.

PBVF

Madame GUINEAU indique que l'Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de France aura lieu le 23 mars au Pays Basque.

Maison Robine

Monsieur LANCEL est en attente de devis concernant le mur qui s'écroule.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 30.

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 9 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle de l'école sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents : Mrs Pierre Chavonnet, Didier Lancel, Nans Delafontaine et Alain Delafontaine, Mme Françoise Guineau

Etaient excusés : Mme Christine Gerard, Mr Fabien Postel

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau

Mme Christine Gerard a donné pouvoir à Mme Françoise Guineau

Point sur les chantiers / projets en cours

Restauration de la Place Hire et Xaintrailles et emplacements PMR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les deux dossiers de demande de subvention ont été envoyés à la Préfecture dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et au Conseil Départemental et espère avoir un retour dans les meilleurs délais.

Subvention patrimoine

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de Monsieur ZOTNA suite à sa visite du 26 janvier dernier. Il y explique qu'il ne va finalement pas être possible pour la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) Hauts-de-France de soutenir financièrement la démarche sur l'ensemble du périmètre en y intégrant le bâti non protégé Monument Historique (MH) soit les remparts et la tour-porte. La DRAC serait en mesure de maintenir une aide de 50% sur le recrutement d'un architecte expert et les phases préalables d'études à mettre en œuvre avant travaux pour ce qui concerne la collégiale inscrite MH, puis cette aide se prolongerait de 20 à 30% pour les phases travaux.

En ce qui concerne le bâti non protégé MH, le département peut participer à hauteur de 50% du montant HT des phases études et travaux.

Par ailleurs Monsieur ZOTNA nous invite à nous rapprocher de Madame SAUVAGE, conseillère architecture au sein du pôle patrimoines et architecture de la DRAC Hauts-de-France, qui est la référente quant au passage de notre réglementation ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) à la réglementation SPR (Sites Patrimonial Remarquable).

Travaux de réalisation de l'aire de retournement des bus sur pâture de stationnement obligatoire de Gerberoy

Monsieur Pascal VERBEKE, premier vice-président de la Communauté de Communes de Picardie Verte (CCPV) en charge du dossier, a indiqué à la municipalité de Gerberoy qu'il disposait de l'accord du propriétaire (indivision Routier) pour l'échange de parcelles nécessaire à la mise en place du chantier. Monsieur Pascal VERBEKE doit maintenant se rapprocher du locataire (GAEC Delafontaine) pour obtenir son accord et pouvoir lancer les travaux.

Etude d'assainissement

En raison des difficultés des prises de rendez-vous avec les Gerboréens pendant l'hiver, les enquêtes parcellaires ont pris du retard. La date limite des visites a donc été repoussée au 15 mai. Un mail va être envoyé aux Gerboréens afin de leur rappeler l'importance de l'enjeu collectif de ces visites parcellaires individuelles.

Tour de France

Monsieur le Maire a envoyé une invitation aux conseillers communautaires, conseillers départementaux et à Madame THILL, députée, à une réunion préparatoire pour aider à la valorisation de cet événement. Elle aura lieu le vendredi 6 avril à 15h à l'ancienne école. Une invitation va être envoyée aux Gerboréens.

Parcours patrimonial Songeons/Gerberoy

Madame Guineau rappelle le projet en cours. Le CAUE de l'Oise a fait des propositions de graphisme et d'implantation des pancartes. La Chapelle-Sous-Gerberoy a été invitée à rejoindre le projet.

Fibre Optique

Suite au mail reçu par le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit concernant le déploiement de la fibre optique sur notre commune, Monsieur le Maire explique que les études préparatoires vont débiter et qu'elles n'occasionneront aucune gêne pour les Gerboréens.

Elles consistent à :

- Procéder à des relevés de boîtes aux lettres pour identifier le nombre de prises à connecter
- Repérer l'emplacement des équipements, des chambres et des appuis aériens,
- Visiter les bâtiments pour visualiser la desserte interne.

A ce jour, les travaux de déploiement de la fibre sont prévus en 2019.

Allée du jeu de Tamis

Monsieur LANCEL a rendez-vous le 16 mars avec Enedis pour demander le démembrement de l'actuel transformateur. De ce fait, la haie validée dans un précédent Conseil Municipal ne sera pas plantée cette année.

Participation financière des OT aux visites guidées

Le Conseil Municipal, sur invitation de la directrice de l'Office du Tourisme, décide à l'unanimité, de formaliser par une délibération la participation financière à hauteur de 1 euro/personne des Offices du Tourisme du Grand Beauvaisis et de Normandie pour les visites guidées de Gerberoy.

Optimisation des abonnements téléphonie

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'un poste téléphonique avec des fonctionnalités particulières (mini standard) a été acheté en 2012 chez PARITEL. Le coût du contrat d'entretien est de 410€ à l'année hors les fonctionnalités ne sont pas exploitées à ce jour.

La mairie comptabilise actuellement trois lignes téléphoniques :

- Ligne Numéris mairie (03.44.82.33.63)
- Ligne Orange + internet mairie (03.44.48.89.18)
- Ligne Orange Collégiale (téléalarme)

Monsieur le Maire propose de :

- Résilier le contrat chez PARITEL et de prévoir l'achat d'un nouveau téléphone compatible avec les fonctionnalités de l'abonnement Orange
- Résilier la ligne Numéris afin d'avoir un seul abonnement pour la mairie.

Il conviendra donc de prévoir une bonne communication pour le changement de numéro de téléphone de la mairie. Madame GUINEAU demande à ce que le numéro de téléphone soit changé après le 14 juillet pour tenir compte des festivités avant cette date.

L'économie de cette optimisation sera de l'ordre de 1 186€ à l'année.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Projet CITEO de la CCPV

Monsieur le Maire explique que la CCPV a invité les élus à mener une réflexion sur l'implantation future de bennes à papier. Pour prétendre à une prise en charge de ces bornes, celles-ci doivent être aériennes et reposer sur un sol stabilisé. Cependant, pour des questions de gain de place ou d'esthétisme, plusieurs élus ont souhaité étudier la possibilité d'installer des conteneurs semi-enterrés, composés d'une partie aérienne et d'une partie souterraine. L'aide financière n'est pas accordée pour

l'acquisition de ces bornes et des travaux de terrassement seront nécessaires. Monsieur MORDA nous demande donc le nombre de bornes que la commune souhaiterait commander.

A l'unanimité, le Conseil Municipal ne souhaite pas commander de bornes à papier semi-enterrées.

Abonnements organismes 2018

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adhésion de la commune aux organismes suivants :

- UMO pour un montant de 101,22€
- Plus Beaux Villages de France pour un montant de 494€
- Sites et Cités Remarquables pour un montant de 300€ (avec la nécessité de valoriser pleinement cette adhésion en 2018)
- ADTO pour un montant de 110,40€

Demande de subvention

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'un montant de 30 euros au Sporting Club Songeonnois.

Questions diverses

Travaux Ferme « Routier » (propriété Groupe Equerre)

Monsieur le Maire rappelle qu'il est en contact régulier avec Monsieur Etienne Le Sidaner sur la rénovation en cours et que la municipalité, qui se félicite de cette réhabilitation, reste attentive au respect des règles en vigueur. C'est dans ce cadre qu'une visite sur site va être programmée avec la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) des Hauts-de-France et la DTT (direction départementale des territoires) de l'Oise.

Réhabilitation de la maison de Mr Alain DELAFONTAINE

Monsieur le Maire remercie Monsieur DELAFONTAINE de l'avoir mis en relation avec son architecte pour l'avancement des travaux.

Rue du Château

Un rendez-vous est prévu avec l'architecte qui supervise les travaux du 12 rue du Château pour la remise en état des abords suite aux travaux effectués.

Fête des Roses

Monsieur le Maire et Monsieur LANCEL ont rendez-vous avec le Lieutenant Blin de la Gendarmerie de Grandvilliers afin d'optimiser l'accessibilité du site pour les automobilistes. Une déviation est envisagée pour alléger le trafic sur la D930.

Pâques

La chasse aux œufs est prévue le dimanche 1^{er} avril à 11h dans les jardins de la Maison Robine. Elle ne sera pas en mutualisation avec la commune de La Chapelle Sous Gerberoy pour des raisons d'emploi du temps.

PBVF

Madame GUINEAU indique que l'Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de France aura lieu le 23 mars au Pays Basque.

Maison Robine

Monsieur LANCEL est en attente de devis concernant le mur qui s'écroule.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 30.

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 9 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le neuf mars à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle de l'école sous la présidence de Monsieur Pierre CHAVONNET, Maire.

Etaient présents : Mrs Pierre Chavonnet, Didier Lancel, Nans Delafontaine et Alain Delafontaine, Mme Françoise Guineau

Etaient excusés : Mme Christine Gerard, Mr Fabien Postel

Secrétaire de séance Mme Françoise Guineau

Mme Christine Gerard a donné pouvoir à Mme Françoise Guineau

Point sur les chantiers / projets en cours

Restauration de la Place Hire et Xaintrailles et emplacements PMR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les deux dossiers de demande de subvention ont été envoyés à la Préfecture dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et au Conseil Départemental et espère avoir un retour dans les meilleurs délais.

Subvention patrimoine

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de Monsieur ZOTNA suite à sa visite du 26 janvier dernier. Il y explique qu'il ne va finalement pas être possible pour la direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) Hauts-de-France de soutenir financièrement la démarche sur l'ensemble du périmètre en y intégrant le bâti non protégé Monument Historique (MH) soit les remparts et la tour-porte. La DRAC serait en mesure de maintenir une aide de 50% sur le recrutement d'un architecte expert et les phases préalables d'études à mettre en œuvre avant travaux pour ce qui concerne la collégiale inscrite MH, puis cette aide se prolongerait de 20 à 30% pour les phases travaux.

En ce qui concerne le bâti non protégé MH, le département peut participer à hauteur de 50% du montant HT des phases études et travaux.

Par ailleurs Monsieur ZOTNA nous invite à nous rapprocher de Madame SAUVAGE, conseillère architecture au sein du pôle patrimoines et architecture de la DRAC Hauts-de-France, qui est la référente quant au passage de notre réglementation ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager) à la réglementation SPR (Sites Patrimonial Remarquable).

Travaux de réalisation de l'aire de retournement des bus sur pâture de stationnement obligatoire de Gerberoy

Monsieur Pascal VERBEKE, premier vice-président de la Communauté de Communes de Picardie Verte (CCPV) en charge du dossier, a indiqué à la municipalité de Gerberoy qu'il disposait de l'accord du propriétaire (indivision Routier) pour l'échange de parcelles nécessaire à la mise en place du chantier. Monsieur Pascal VERBEKE doit maintenant se rapprocher du locataire (GAEC Delafontaine) pour obtenir son accord et pouvoir lancer les travaux.

Etude d'assainissement

En raison des difficultés des prises de rendez-vous avec les Gerboréens pendant l'hiver, les enquêtes parcellaires ont pris du retard. La date limite des visites a donc été repoussée au 15 mai. Un mail va être envoyé aux Gerboréens afin de leur rappeler l'importance de l'enjeu collectif de ces visites parcellaires individuelles.

Tour de France

Monsieur le Maire a envoyé une invitation aux conseillers communautaires, conseillers départementaux et à Madame THILL, députée, à une réunion préparatoire pour aider à la valorisation de cet événement. Elle aura lieu le vendredi 6 avril à 15h à l'ancienne école. Une invitation va être envoyée aux Gerboréens.

Parcours patrimonial Songeons/Gerberoy

Madame Guineau rappelle le projet en cours. Le CAUE de l'Oise a fait des propositions de graphisme et d'implantation des pancartes. La Chapelle-Sous-Gerberoy a été invitée à rejoindre le projet.

Fibre Optique

Suite au mail reçu par le Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit concernant le déploiement de la fibre optique sur notre commune, Monsieur le Maire explique que les études préparatoires vont débiter et qu'elles n'occasionneront aucune gêne pour les Gerboréens.

Elles consistent à :

- Procéder à des relevés de boîtes aux lettres pour identifier le nombre de prises à connecter
- Repérer l'emplacement des équipements, des chambres et des appuis aériens,
- Visiter les bâtiments pour visualiser la desserte interne.

A ce jour, les travaux de déploiement de la fibre sont prévus en 2019.

Allée du jeu de Tamis

Monsieur LANCEL a rendez-vous le 16 mars avec Enedis pour demander le démantèlement de l'actuel transformateur. De ce fait, la haie validée dans un précédent Conseil Municipal ne sera pas plantée cette année.

Participation financière des OT aux visites guidées

Le Conseil Municipal, sur invitation de la directrice de l'Office du Tourisme, décide à l'unanimité, de formaliser par une délibération la participation financière à hauteur de 1 euro/personne des Offices du Tourisme du Grand Beauvaisis et de Normandie pour les visites guidées de Gerberoy.

Optimisation des abonnements téléphonie

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'un poste téléphonique avec des fonctionnalités particulières (mini standard) a été acheté en 2012 chez PARITEL. Le coût du contrat d'entretien est de 410€ à l'année hors les fonctionnalités ne sont pas exploitées à ce jour.

La mairie comptabilise actuellement trois lignes téléphoniques :

- Ligne Numéris mairie (03.44.82.33.63)
- Ligne Orange + internet mairie (03.44.48.89.18)
- Ligne Orange Collégiale (téléalarme)

Monsieur le Maire propose de :

- Résilier le contrat chez PARITEL et de prévoir l'achat d'un nouveau téléphone compatible avec les fonctionnalités de l'abonnement Orange
- Résilier la ligne Numéris afin d'avoir un seul abonnement pour la mairie.

Il conviendra donc de prévoir une bonne communication pour le changement de numéro de téléphone de la mairie. Madame GUINEAU demande à ce que le numéro de téléphone soit changé après le 14 juillet pour tenir compte des festivités avant cette date.

L'économie de cette optimisation sera de l'ordre de 1 186€ à l'année.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

Projet CITEO de la CCPV

Monsieur le Maire explique que la CCPV a invité les élus à mener une réflexion sur l'implantation future de bennes à papier. Pour prétendre à une prise en charge de ces bornes, celles-ci doivent être aériennes et reposer sur un sol stabilisé. Cependant, pour des questions de gain de place ou d'esthétisme, plusieurs élus ont souhaité étudier la possibilité d'installer des conteneurs semi-enterrés, composés d'une partie aérienne et d'une partie souterraine. L'aide financière n'est pas accordée pour

l'acquisition de ces bornes et des travaux de terrassement seront nécessaires. Monsieur MORDA nous demande donc le nombre de bornes que la commune souhaiterait commander.

A l'unanimité, le Conseil Municipal ne souhaite pas commander de bornes à papier semi-enterrées.

Abonnements organismes 2018

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'adhésion de la commune aux organismes suivants :

- UMO pour un montant de 101,22€
- Plus Beaux Villages de France pour un montant de 494€
- Sites et Cités Remarquables pour un montant de 300€ (avec la nécessité de valoriser pleinement cette adhésion en 2018)
- ADTO pour un montant de 110,40€

Demande de subvention

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention d'un montant de 30 euros au Sporting Club Songeonnois.

Questions diverses

Travaux Ferme « Routier » (propriété Groupe Equerre)

Monsieur le Maire rappelle qu'il est en contact régulier avec Monsieur Etienne Le Sidaner sur la rénovation en cours et que la municipalité, qui se félicite de cette réhabilitation, reste attentive au respect des règles en vigueur. C'est dans ce cadre qu'une visite sur site va être programmée avec la DREAL (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) des Hauts-de-France et la DTT (direction départementale des territoires) de l'Oise.

Réhabilitation de la maison de Mr Alain DELAFONTAINE

Monsieur le Maire remercie Monsieur DELAFONTAINE de l'avoir mis en relation avec son architecte pour l'avancement des travaux.

Rue du Château

Un rendez-vous est prévu avec l'architecte qui supervise les travaux du 12 rue du Château pour la remise en état des abords suite aux travaux effectués.

Fête des Roses

Monsieur le Maire et Monsieur LANCEL ont rendez-vous avec le Lieutenant Blin de la Gendarmerie de Grandvilliers afin d'optimiser l'accessibilité du site pour les automobilistes. Une déviation est envisagée pour alléger le trafic sur la D930.

Pâques

La chasse aux œufs est prévue le dimanche 1^{er} avril à 11h dans les jardins de la Maison Robine. Elle ne sera pas en mutualisation avec la commune de La Chapelle Sous Gerberoy pour des raisons d'emploi du temps.

PBVF

Madame GUINEAU indique que l'Assemblée Générale des Plus Beaux Villages de France aura lieu le 23 mars au Pays Basque.

Maison Robine

Monsieur LANCEL est en attente de devis concernant le mur qui s'écroule.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22 h 30.